LA DÉCHETTERIE



Sictom
Secteur de Condom

Une installation pratique, économique et fonctionnelle au service des habitants et de leur environnement.

QU'EST-CE QU'UNE DÉCHETTERIE ?

Le principe est simple :
la déchetterie est un lieu organisé, clôturé et gardé où vous apportez vos déchets occasionnels
(voir liste des produits autorisés).

La déchetterie n'est pas une décharge.

La déchetterie a pour but de :

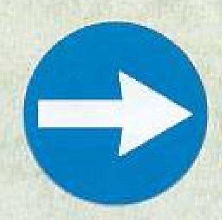
- permettre aux usagers d'évacuer les déchets non collectés ;
- prévenir et lutter contre les dépôts sauvages ;
- participer à l'économie des matières premières en recyclant certains déchets.



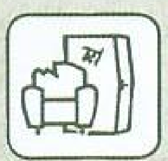
RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La déchetterie est un service collectif.
Pour son bon fonctionnement, vous devez vous conformer aux consignes suivantes :

- s'arrêter à l'entrée ;
- suivre les instructions du gardien ;
- ne pas descendre dans les conteneurs ;
- ne pas déposer les déchets devant la déchetterie pendant les horaires de fermeture.



LES PRODUITS AUTORISÉS

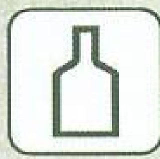

Encombrants


PVC


Déchets ménagers spéciaux


Pneumatiques


Papiers - Journaux


Verre


Ferraille


Textiles


Huiles de vidange usagées


Piles


Gravats

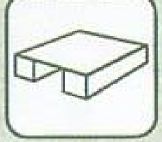

Tout-venant incinérable


Déchets végétaux

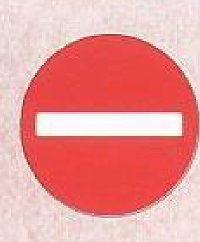

Cartons

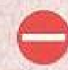
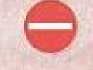
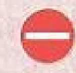
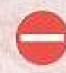

Plastique


Batteries


Bois





-  Ordures ménagères
-  Cadavres d'animaux 
-  Déchets toxiques, explosifs, inflammables, radioactifs 
-  Médicaments périmés et leurs emballages 
-  Éléments entiers de voitures ou de camions 



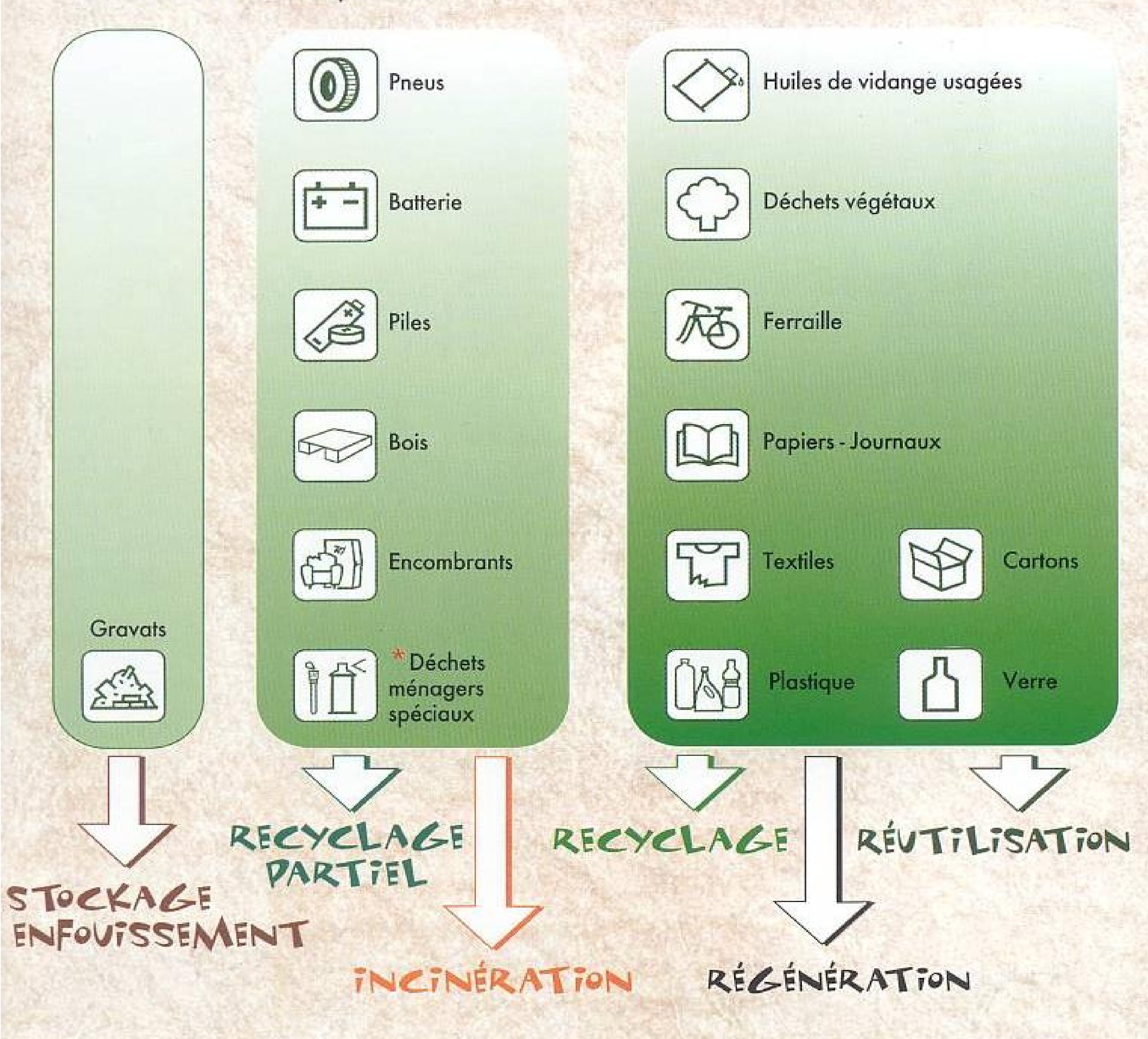
LA DÉCHETTERIE : MODE D'EMPLOI

Ici, on trie ses déchets avant de les déposer dans des bennes différentes.
Le gardien est là pour conseiller en cas de besoin et aider en cas de nécessité.

Pour accéder à la déchetterie, suivre les panneaux indicateurs

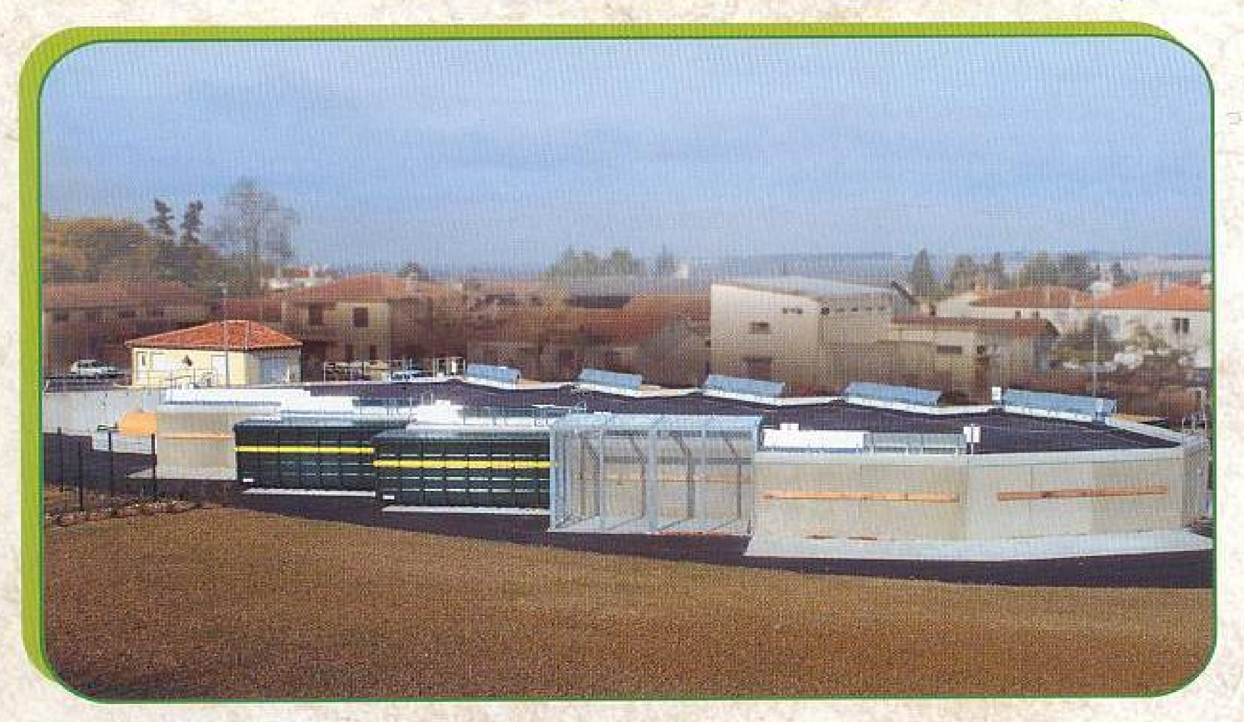
QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS APPORTÉS À LA DÉCHETTERIE ?

La plupart des déchets apportés seront réutilisés, revalorisés ou recyclés.
Ainsi, vous participez activement aux économies d'énergie et de matières premières .



*Déchets ménagers spéciaux : résidus de peinture et de solvant, huiles végétales, phytosanitaires, ampoules électriques, produits de nettoyage...

LA DÉCHETTERIE DE CONDOM



Horaires d'ouverture

(fermée les jours fériés)

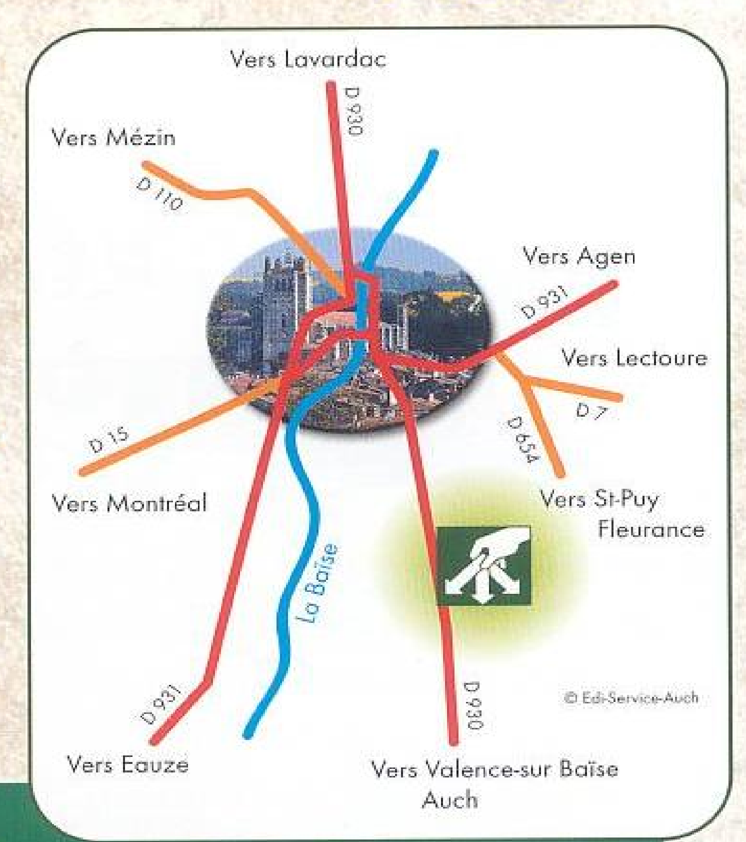
Hiver

Lundi	9h à 12h30 - 14h à 17h
Mardi	14h à 17h
Mercredi	9h à 12h30 -14h à 17h
Jeudi	14h à 17h
Vendredi	14h à 17h
Samedi	9h à 12h30 - 14h à 17h

Été

Lundi	9h à 12h30 - 14h à 19h
Mardi	14h à 19h
Mercredi	9h à 12h30 -14h à 19h
Jeudi	14h à 19h
Vendredi	14h à 19h
Samedi	9h à 12h30 -14h 30 à19h

ACCÈS



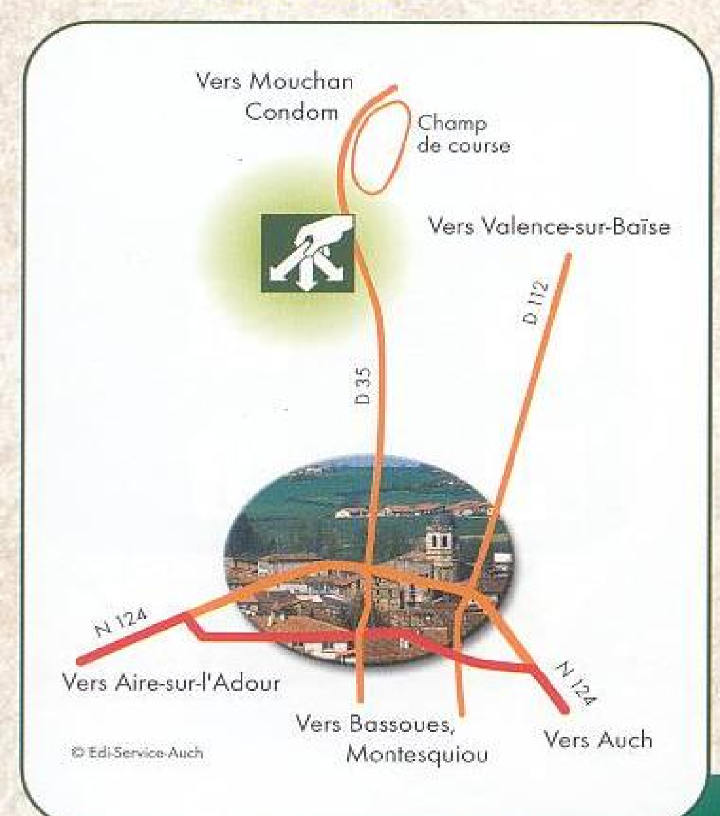
Route d'Auch
32100 Condom

Tél : 06 76 72 84 45

LA DÉCHETTERIE DE VIC-FEZENSAC



ACCÈS



Horaires d'ouverture

(fermée les jours fériés)

Hiver

Lundi	9h à 12h30 - 14h à 17h
Mardi	14h à 17h
Mercredi	14h à 17h
Jeudi	14h à 17h
Vendredi	9h à 12h30 - 14h à 17h
Samedi	9h à 12h30 - 14h à 17h

Été

Lundi	9h à 12h30 - 14h à 19h
Mardi	14h à 19h
Mercredi	14h à 19h
Jeudi	14h à 19h
Vendredi	9h à 12h30 - 14h à 19h
Samedi	9h à 12h30 - 14h à 19h

Tél : 06 76 72 84 44

Route de Mouchan
32190 Vic-Fezensac

LE MOT DU PRÉSIDENT DU SICTOM

La gestion des déchets est pour nos sociétés modernes
un défi majeur à relever.
Le **S**yndicat **I**nter**c**ommunal de **T**ransport des **O**rdures **M**énagères (SICTOM)
s'est engagé dans une politique de triage
et de recyclage qui est la solution la plus adaptée
et la plus respectueuse pour notre environnement.
Pour mettre en œuvre cette politique, nous avons décidé
de nous donner les moyens adéquats en ouvrant
deux déchetteries à Condom et à Vic-Fezensac,
dont nous avons le plaisir de vous présenter
le mode d'emploi dans ce document.
Nous serons nombreux à nous déplacer pour nous débarrasser
des volumes inutiles qui encombrent nos demeures.
Mais nous devons aller encore plus loin ...
Nous voulons revaloriser tout ce qui peut l'être...
Pour ce faire, nous développerons dans les mois à venir
une collecte sélective à domicile.
Toutes ces actions vont dans le même sens.
Nous allons ménager nos ressources naturelles
tout en développant des emplois dans le secteur du traitement
et de la revalorisation de nos rejets.
En mettant ces instruments à votre disposition,
tous ensemble, nous agirons pour un monde plus propre.

Gérard DUBRAC

La déchetterie au service des professionnels
Les professionnels peuvent apporter 1,5 m³/semaine de produits autorisés.
Au-delà de ce volume, ils doivent s'adresser au **05 62 61 25 15**.

A tous les utilisateurs, pour tous renseignements supplémentaires,
s'adresser au SICTOM, tél. : 05 62 28 24 88.